

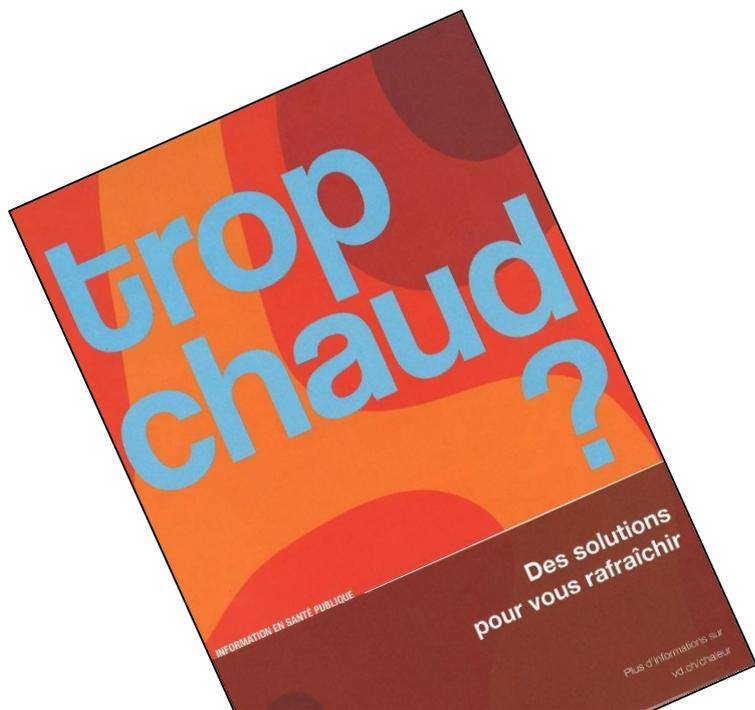


## JOURNAL OFFICIEL D'INFORMATION

**Mai-Juin 2025**

Le mot du Président du Conseil communal .....	3
Le Conseil communal .....	4
La Municipalité vous informe .....	5
Le coin des sociétés locales .....	8
La vie d'ici .....	11
Des nouvelles du Parc Jura vaudois .....	13
Numéros utiles .....	16

**L'ISLE INFO N° 33**



## Des solutions pour vous rafraîchir

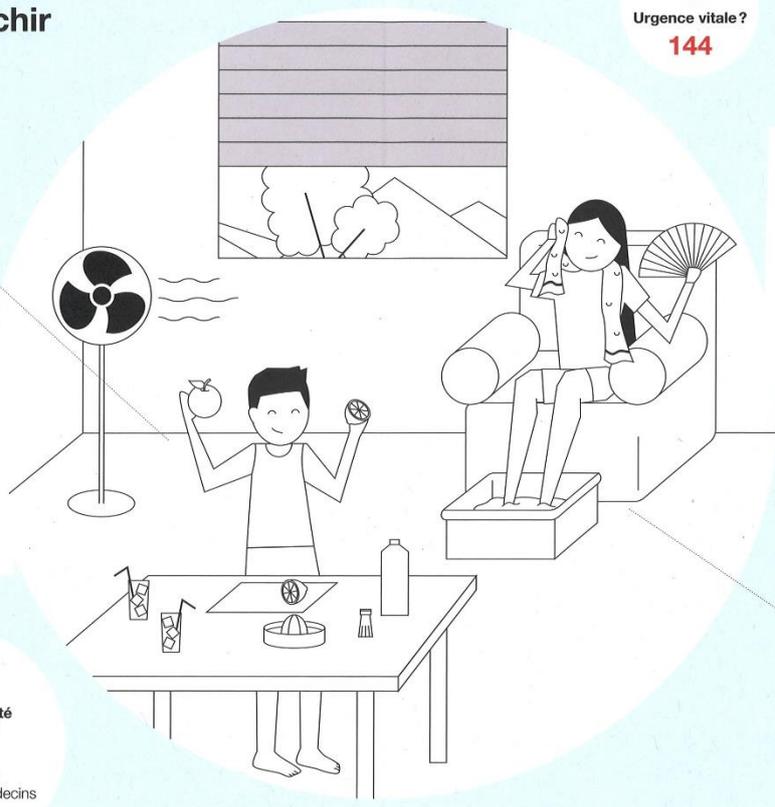
Urgence vitale?  
**144**

**Boire souvent, sans attendre d'avoir soif**

### Recette pour une boisson équilibrée, hydratante et délicieuse

- 1 litre d'eau
- 1 orange pressée
- 1 citron pressé
- 1 cuillère à café de sel
- Sucre (facultatif)

**Votre état de santé vous inquiète ?**  
appelez  
**votre médecin**  
ou la Centrale des médecins  
**0848 133 133**

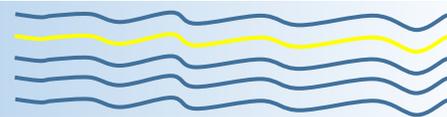


### La technique du linge mouillé!

Humidifier un linge, le mettre quelques minutes au réfrigérateur si besoin  
Se détendre et poser le linge frais :  
sur le corps  
sur le front  
derrière la nuque  
sur les pieds  
sur les mains

### Rester dans un lieu frais

**Se rafraîchir**  
Avec un brumisateur, une baignade, ou une douche fraîche



C hères habitantes et  
chers habitants de L'Isle,

Pour commencer voici quelques nouvelles de votre Conseil Communal.

En décembre, le Conseil a accordé un crédit pour la construction d'un nouveau bâtiment qui sera situé en dessous de la grande salle. Celui-ci accueillera un cabinet médical et cinq logements et est le bienvenu afin de garder un médecin au sein de notre village.

En mars, le Conseil a accepté le crédit pour le projet d'adduction d'eau sur l'alpage de Châtel. Les sécheresses récurrentes de ces dernières années ont provoqué des manques d'eau sur notre alpage bien aimé. Cette solution améliorera ainsi la disponibilité en eau durant la période estivale. Nous avons également accepté le bouclage et l'extension du réseau de chauffage à distance de notre commune ainsi que le remplacement de la chaudière d'appoint afin de garantir une puissance suffisante pour les périodes de grand froid.

Pour terminer, le projet de déplacer la place de jeux et mettre des places de parking à la place a été accepté après un long débat.

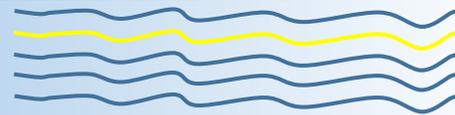
Concernant l'élection du futur municipal, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue et un deuxième tour est donc prévu pour le 8 juin. Je souhaite plein succès aux deux personnes motivées à prendre cette responsabilité.

Ce début d'été, les apéros Afterwork devant le Château recommencent pour notre plus grand plaisir. Je remercie les sociétés locales qui œuvrent pour animer notre village !

Il ne me reste plus qu'à remercier la Municipalité avec qui nous entretenons toujours de bonne relation ainsi que toutes les personnes qui participent, de près ou de loin, à la vie du village.

À vous tous, membres des autorités, employés communaux, habitantes et habitants de notre belle commune, je vous souhaite un bel été.

Arnaud Cloux, Président du Conseil communal



*Le Conseil communal tiendra sa prochaine séance*

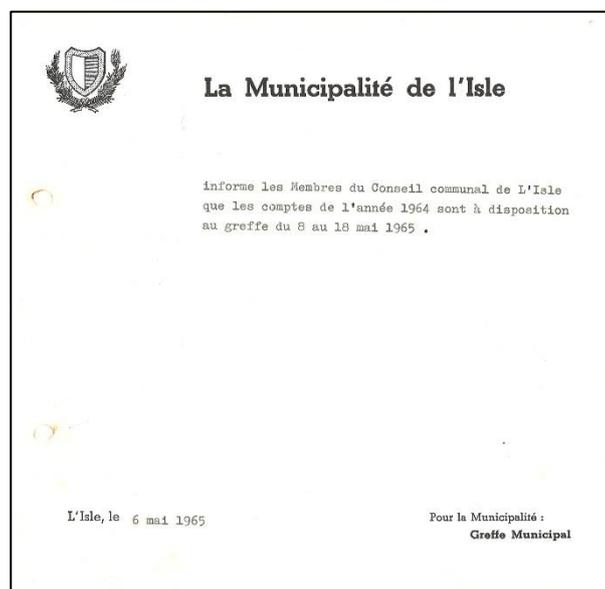
*jeudi 12 juin 2025 dès 20h15*

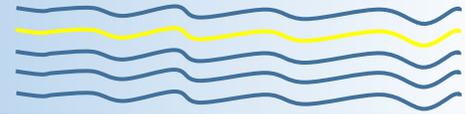
*Au Château, Salle du Conseil (1<sup>er</sup> étage)*

## Ordre du jour

1. Statutaire.
2. Election des membres du bureau
3. Election d'un membre de la Commission des Finances
4. Assermentation d'un nouveau Municipal
5. Préavis 05/2025 : compte 2024
6. Préavis 06/2025 : Demande d'un crédit de CHF 58'000.-- TTC (subvention non déduite) pour la modification de l'alimentation du jet d'eau du bassin de la Venoge
7. Préavis 07/2025 : Demande de crédit de CHF 23'0000.-- pour le rachat d'un tronçon de conduite privée du CAD (Chauffage à distance)
8. Communications de la Municipalité
9. Communications du Bureau
10. Propositions individuelles

Les séances sont publiques.





## Réaménagement de la parcelle communale 313

La parcelle communale n°313 fait actuellement l'objet d'un réaménagement destiné à répondre aux nouveaux besoins de notre commune.

L'arrivée de nouveaux élèves dans notre réseau scolaire, ainsi que la construction d'un bâtiment destiné à accueillir le cabinet médical de notre médecin et de nouveaux habitants, ont conduit la Municipalité à repenser l'organisation de cette parcelle à vocation publique.

Les principales modifications sont les suivantes :

- Emplacement **A** : des pavillons pour l'accueil scolaire seront installés pour une durée d'au moins deux ans.
- Emplacement **B** : la place de jeux initialement prévue dans la zone **D**.
- Emplacement **D** : parking pour la location de places de parc à disposition du cabinet médical ainsi que pour les particuliers.
- Zone **C** : aménagement d'une zone de rencontre (20 km/h) pour la sécurisation des usagers des emplacement **A** et **B**.



### Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?



Également appelée zone 20, une zone de rencontre est un espace où la priorité est donnée aux piétons, et où la circulation est adaptée pour garantir la sécurité et le bien-être de tous.

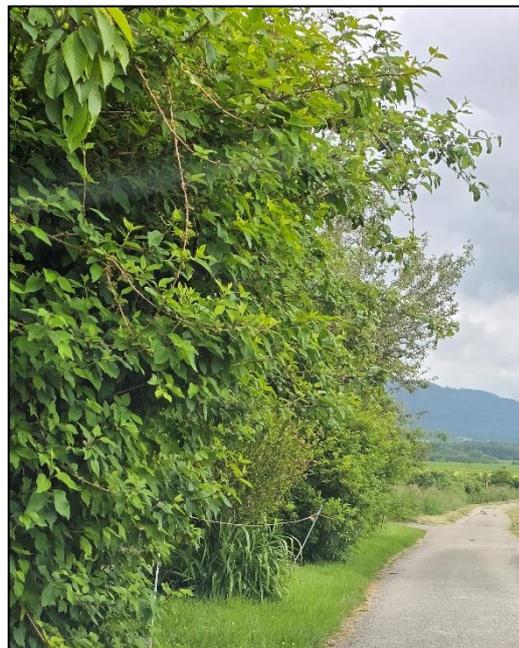
## Emondage des arbres, arbustes et haies - Fauchage des terrains incultes

Les entretiens sont réalisés en dehors de la période de nidification des oiseaux, soit du 1er septembre au 15 mars, lorsque les arbustes indigènes à feuilles caduques sont sans feuilles.

En bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les dispositions des articles 8 à 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994 de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes qui fixent notamment les conditions ci-dessous.

Les haies plantées en bordures du domaine public doivent être taillées afin que leurs branches ne dépassent pas la limite de propriété. Les hauteurs maximales admises, mesurées depuis les bords de la chaussée, sont les suivantes :

- 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue ;
- 2 mètres dans les autres cas.



Les arbres plantés le long des routes cantonales ou communales doivent être élagués pour que leurs branches soient maintenues :

- au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur ;
- au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

Enfin, selon les dispositions des articles 123 à 128 et 142, alinéa 8, du Code rural et foncier du 7 décembre 1987, les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées, pour qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voisins et répondent à l'exigence fixée par l'article 2 de l'Arrêté du 11 juin 1976 concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture.

---

## Le Petit Versailles vaudois - Nouvelle publication



Une magnifique et complète présentation du bâtiment, de son histoire et de ses détails architecturaux.

En vente au Kiosque et auprès de la Société d'histoire de l'art en Suisse ([www.gsk.ch](http://www.gsk.ch)), CHF 18.--.

## Ordures ménagères

Le ramassage s'effectue le mercredi matin, dès 6h 30.

Seuls les sacs à ordures agréés sont déposés le jour de la collecte sur les points jaunes qui se trouvent sur le trajet du camion collecteur, sans gêne pour la circulation et les piétons. Aucun dépôt n'est autorisé la veille.



## Déchèterie

La déchèterie se situe à côté du bâtiment BASECO, à la rue des Artisans à L'Isle.

Horaires d'ouverture :      Mercredi      15h-18h  
   Samedi      8h30-11h30

## Compostière

La compostière se situe sur la route du Mollendruz (sortie de L'Isle en direction de Mont-la-Ville, suivre le chemin 50m à gauche après le dépôt du Service des Routes). Vous pouvez y déposer les déchets verts - gazon - branchages - déchets de cuisine crus - cendres froides.

Réservé aux habitants de L'Isle.

Horaires d'ouverture :

	1 <sup>er</sup> avril - 15 octobre	16 octobre - 31 mars
Mercredi	15h-20h	15h-18h
Samedi	8h30-18h 30	8h30-11h30

---

## Administration communale

Heures d'ouverture au public

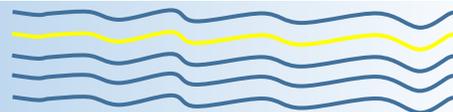
Greffe municipal      Lundi 9h-11h  
greffe@lisle.ch\*      Jeudi 9h-11h

Bourse communale      Lundi 9h-11h  
bourse@lisle.ch\*      Jeudi 9h-11h

Contrôle des habitants      Lundi 9h-11h  
controle@lisle.ch\*      Jeudi 9h-11h et, hors vacances scolaires, 15h-18h

\*L'adresse info@lisle.ch n'est plus en service.

# Le coin des sociétés locales



## Liste des sociétés locales

Etat au 15 mai 2025\*

Abbaye de L'Isle le Cordon bleu et blanc	Fête villageoise tous les 4 ans avec concours de tirs également ouverts aux femmes	Sylvain Chenuz / Président sylvain.chenuz@nagra.com
Achisle (Les Amis du Château de L'Isle)	Organisation de manifestations et d'animations culturelles qui mettent en valeur le Château de L'Isle	Adrien Chappuis / Président adrien.chappuis@bluewin.ch
Amicale des Pompiers	Organisation de rencontres ou autres événements en rapport avec les pompiers	Christophe Tardy / Responsable amicale.pdj@outlook.com
Association des Paysannes Vaudoises	Organisation de diverses manifestations et fournitures de services en rapport avec les traditions vaudoises	Ida Guignard / Présidente ida.guignard@hotmail.com
Automne d'Or	Organisation de diverses animations et activités destinées aux séniors de notre commune	Ida Guignard / Responsable ida.guignard@hotmail.com
Badminton	Pratique du badminton en salle, pour le plaisir sans esprit de compétition	Stéphane Sporer / Responsable stephane.sporer@gmail.com
Les Cuivres du Mont-Tendre	Pratique de la musique de cuivres en groupe et participation à divers événements	Gilbert Courvoisier / Président
FC Veyron-Venoge	Pratique du football à différents niveaux et groupes d'âge	Raphaël Junod / Président raphael.junod@hotmail.com
Francs-Tireurs de L'Isle et environs	Tirs avec diverses armes aux distances de 25 et 50 mètres	Pascal Petter / Président pascal.petter@bluewin.ch
Jeunesse de L'Isle	Organisation d'événements festifs et participation à divers événements sportifs destinés à la jeunesse et à la fraternité	Antoine Redard / Président Antoine.redard@bluewin.ch
Jeunesse de Villars-Bozon & Mauraz	Organisation d'événements festifs et participation à divers événements sportifs destinés à la jeunesse et à la fraternité	Marie-Ange Rochat / Présidente marie-ange120203@hotmail.com
Les Baladins	Pratique théâtrale en groupe	Aline Chanson / Vice-présidente alinechanson16@gmail.com
Les Boulistes de la Venogette	Pratique de la pétanque et participation à divers concours	Donald Chappuis / Responsable donaldchappuis@gmail.com
Maison de quartier de Villars-Bozon	La Maison de quartier a pour but de renforcer les liens entre la population de Villars-Bozon en organisant des événements conviviaux tels que les apéros mensuels, la fête des voisins, Halloween et les fenêtres de l'Avent	Isabelle Décosterd villarsbozon@gmail.com
Ski-Club "Le Mazot"	Pratique du ski en groupe et organisation de divers événements	André Dutoit / Président andre.dutoit@bluewin
Sté Vaudoise des Pêcheurs en Rivières	Pratique de la pêche en rivière	Bernard Fontannaz / Président b.fontannaz@bluewin.ch
Vert un monde	Entretien d'un jardin participatif notamment à vocation de partage et d'échange	Christiane Schenk / Responsable chrischenk@bluewin.ch

\*La liste est actualisée régulièrement et disponible sur le site Internet communal [www.lisle.ch](http://www.lisle.ch). Merci d'informer de tout changement ([greffe@lisle.ch](mailto:greffe@lisle.ch)).



# Automne d'Or

Nous voilà déjà en juin, six mois d'activités bien remplis pour nos aînés.

L'intercommunale de janvier, organisée en collaboration avec Montricher, Mont-la-Ville et Cuarnens, à la grande salle de L'Isle a été un succès. Mademoiselle Lola a enchanté le public avec sa bonne humeur, sa voix et ses beaux costumes.

Notre loto de Février a aussi été un bon moment de convivialité.

Pour la deuxième année, notre thé dansant avec Gianni Maselli a attiré les bons danseurs de la région, mais nous avons été un peu déçus du

peu d'intérêt de nos aînés de l'Isle. Et pourtant quoi de plus agréable de passer un après-midi dans une ambiance musicale et boire un petit café avec ses amis et voisins. Alors, l'année prochaine, on compte sur vous.

La conférence sur la criminalité, avec Monsieur François Nanchen de la Police cantonale vaudoise nous a mis en garde contre toutes les arnaques qui touchent surtout les aînés.

Conférence intéressante, mais un peu courte à notre avis pour un sujet actuel. Monsieur Nanchen a promis de revenir une prochaine fois concernant plutôt la cybercriminalité.

Les petites mains

## Prochaines rencontres

- |             |          |  |
|-------------|----------|--|
| 🍂 Juin      | jeudi 19 | notre course dans la région du Mont-Vully, croisière sur le Lac de Morat |
| 🍂 Septembre | jeudi 25 | petite sortie  |
| 🍂 Octobre   | jeudi 23 | brisolée au chalet du Mollendruz   |
| 🍂 Novembre  |          | cinéma (selon programme du cinéma de Cossonay)                           |
| 🍂 Décembre  | jeudi 11 | repas de Noël à la Grande salle, 11h                                     |

# APÉRO-AFTERWORK au château de L'Isle

Pour célébrer l'arrivée des vacances et l'été, les sociétés locales de notre commune vous invitent à partager des instants gourmands et rafraichissants à l'ombre de notre beau Château.

En famille, entre amis ou en solo, ne manquez pas ces moments conviviaux, propices aux rencontres et à l'amitié, à savourer autour d'un verre et d'un repas

**VENDREDI 23 MAI**  
DÈS 18:00  
Organisé par la Jeunesse de L'Isle

**VENDREDI 13 JUIN**  
DÈS 18:00  
Organisé par la Jeunesse de L'Isle  
et l'Amicale des pompiers

**SAMEDI 28 JUIN**  
DÈS 16:00  
Fest'O Château  
organisé par Achisle

5 brasseurs  
de bières  
artisanales  
-  
3 concerts

**VENDREDI 11 JUILLET**  
DÈS 18:00  
Organisé par  
la troupe des Baladins

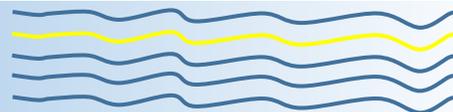
Sketchs par  
les Baladins

**VENDREDI 1er AOÛT**  
Fête nationale infos suivront  
organisé par l'Abbaye

**SAMEDI 2 AOÛT**  
Inauguration du caveau  
infos suivront  
organisé par l'Abbaye

Tournoi de  
pétanque  
-  
Concert de  
Brice





## Le SDIS Région Venoge - Un système de milice au service de tous

### Pompier volontaire, un engagement essentiel mais fragile

Le Service de défense incendie et de secours Région Venoge couvre 27 communes, dont celle de L'Isle et réalise au total plus de 250 interventions par an. Pour mener à bien ses missions, le SDIS peut compter sur l'engagement de 300 sapeurs-pompiers volontaires, femmes et hommes. Un système de milice qui a fait ses preuves, mais qui a du plomb dans l'aile.

Ils sont une quarantaine à faire vivre le site opérationnel de L'Isle. Composée d'un détachement de premiers secours (DPS) et d'un détachement d'un appui (DAP), la caserne lisloise réalise une vingtaine d'interventions chaque année dans son secteur, de jour comme de nuit, le week-end ou en semaine. Feux de véhicules, inondations ou encore pollutions: les missions sont variées et se déroulent tant sur la route que dans des habitations, en passant par les alpages couverts par la caserne de L'Isle.



Aujourd'hui, la défense incendie et secours repose en grande partie dans le canton de Vaud sur des sapeurs-pompiers volontaires. Une base solide, mais qui a tendance à se réduire d'année en année. Notre région ne fait pas exception et le recrutement à large échelle réalisé chaque année en novembre ne suffit plus à compenser les départs.

Rassurez-vous, le SDIS Région Venoge n'est pas le plus à plaindre et continue à assurer, pour l'instant, ses missions sereinement. Il est toutefois de plus en plus difficile de trouver du personnel

disponible en journée, durant la semaine. Un point sur lequel le SDIS tente de trouver des solutions, en sollicitant par exemple les entreprises et les communes de notre région, afin qu'elles mettent une partie de leur personnel à disposition de la défense incendie. Les changements d'habitudes de travail, télétravail en tête, permettent également de pouvoir compter sur des bras en plus durant les heures de bureau, mais de manière aléatoire.

Pour assurer l'avenir, le SDIS Région Venoge recrute des volontaires, femmes ou hommes, tout au long de l'année. Si vous habitez ou travaillez dans la région, que vous êtes en bonne forme physique, disponible et motivé, n'hésitez pas à nous contacter !

Information sur [www.sdis-venoge.ch](http://www.sdis-venoge.ch).

## Transports publics - L'horaire 2026 déjà en consultation

Un projet d'horaire présente en détail l'offre planifiée pour les lignes de transport public (sauf certains réseaux urbains) de la Suisse entière.

Conformément à l'article 7 de l'Ordonnance fédérale sur les horaires du 4 novembre 2009 (OH, 745.13), ainsi qu'aux instructions de l'OFT, le projet d'horaire est mis en consultation publique sur la plateforme\* mise à disposition par la Confédération.

Consultation du 23 mai au 9 juin 2025.

\* <https://www.tp-info.ch>



## Piscine des Chavannes à Cossonay - Piscine de Penthalez - Abonnements combinés

**aspic**  
PISCINE DES CHAVANNES À COSSONAY

**Piscine Camping Patinoire**  
**Piscine de Penthalez**

**NOUVEAUTÉ 2025 !**  
**1 partenariat, 2 sites**

Profitez d'une piscine extérieure et d'une piscine intérieure toute l'année grâce à notre nouvel abonnement.

**ABONNEMENT COMBINÉ**

TARIFS ABONNEMENTS ANNUELS (\*)

ADULTE INDIGÈNE : CHF 290.-  
ÉTUDIANT/APPRENTI/AVS IND. : CHF 230.-  
ENFANT INDIGÈNE : CHF 190.-

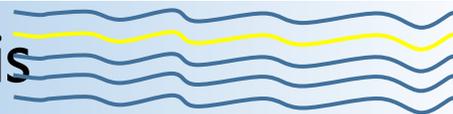
ADULTE : CHF 380.-  
ÉTUDIANT/APPRENTI/AVS : CHF 305.-  
ENFANT : CHF 250.-

(\*) HORS CARTE À PUCE D'UNE VALEUR DE CHF 5.-  
ABONNEMENT NON TRANSMISSIBLE

**Informations :**  
Piscine des chavannes  
[www.aspicoss.ch/Piscine](http://www.aspicoss.ch/Piscine)  
ou  
Commune de Penthalez  
[www.penthalez.ch](http://www.penthalez.ch)

Dès le 1<sup>er</sup> juin, il est possible de bénéficier avec le même abonnement de deux piscines : celle de Cossonay et celle de Penthalez. La Commune de L'Isle étant partenaire, un tarif préférentiel *indigène* est appliqué aux habitants.

Renseignements : [www.aspicoss.ch](http://www.aspicoss.ch).



## Restauration des murs en pierres sèches sur les pâturages de la Commune de L'Isle

Depuis plusieurs années, la Municipalité a entrepris des travaux de restauration autour du chalet de Châtel, avec le soutien du Parc Jura vaudois.

Après les travaux planifiés cet été, près de 500 mètres linéaires de murs en pierres sèches auront été restaurés sur la commune de L'Isle, depuis 2016. Emblématiques du Jura, ces murs à double parements assemblés sans aucun mortier sont un patrimoine culturel et paysager qui mérite d'être entretenu avec soin. Hormis leurs fonctions de délimitation des pâturages et de contention du bétail, ils abritent une incroyable biodiversité. Hermines, lézards des murailles, ainsi que bien d'autres insectes, trouvent nourriture et refuge entre leurs interstices.

A L'Isle, pour la deuxième année consécutive, les travaux entrepris près du chalet de Châtel sont réalisés en collaboration avec la commune limitrophe de Hautemorges. Ils sont confiés à des muretiers professionnels, qui sont les garants d'un savoir-faire spécifique inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Depuis 2012, le Parc Jura vaudois coordonne la recherche de fonds pour soutenir les projets de restauration des murs en pierres sèches sur l'ensemble de son territoire et apporte son soutien aux propriétaires, communes ou privés. Il permet l'obtention de financements auprès du Fond Suisse pour le paysage, ainsi que, dès 2025, auprès du Service des améliorations foncières (Canton et Confédération).



## Votre jardin est-il accueillant pour la biodiversité ?

Pour le savoir, faites le test en ligne proposé par le Parc naturel régional Jura vaudois. Il vous permettra d'évaluer son potentiel en matière d'accueil de la biodiversité. La grille d'évaluation vous permettra d'évaluer son potentiel. Sur la base de vos réponses, vous recevrez une définition générale de votre jardin.

Si préserver l'équilibre des espaces naturels est primordial pour la conservation de la biodiversité, en milieu bâti, les espaces verts et les jardins ont aussi un rôle à jouer. Ce sont des îlots de nature essentiels ! En effet, insectes, oiseaux, petits mammifères et plantes sauvages

partagent discrètement nos lieux de vie.

Qu'en est-il dans votre jardin ? Est-il favorable à la biodiversité ? Les aménagements sont-ils adéquats ? Vos pratiques d'entretien sont-elles adaptées ?

Pour le savoir, faites le test en scannant le QR code ci-dessus ou en vous rendant sur la page [www.parcjuravaudois.ch/actualite/biodiversite-au-jardin](http://www.parcjuravaudois.ch/actualite/biodiversite-au-jardin).

### Participez au tirage au sort !

Tentez de remporter un conseil spécialisé en laissant vos coordonnées en fin de formulaire et renvoyer celui-ci avant le 14 juillet 2025.

Bonne chance !



# Moustique tigre

## Comment éviter ses nuisances



### 6 conseils pour ne pas l'inviter chez vous cet été !



Bâches, pneus, arrosoirs : ne pas laisser traîner des objets qui collectent l'eau.



Ne pas utiliser d'insecticides, ils détruisent les prédateurs du moustique tigre.



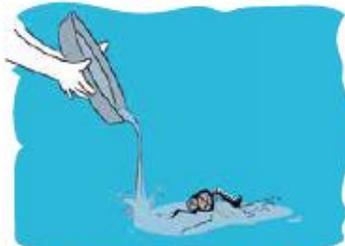
Retourner les pots et récipients non utilisés.



Empêcher l'accès aux récipients non vidables (avec bouchon, voile, couvercle).



Comblér de sable les espaces qui retiennent de l'eau inévitablement.

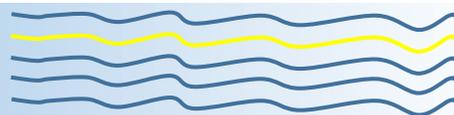


Vider au moins une fois par semaine les récipients ouverts.

### Ce qu'il faut savoir

- Le moustique tigre est une espèce invasive exotique qui se trouve **dans les zones habitées et évite les espaces naturels**. Il s'installe dans les petites collections d'eau et n'est pas intéressé par les piscines.
- **Quelques centimètres d'eau stagnante durant 5 à 7 jours** peuvent suffire pour que le moustique tigre produise une nouvelle génération.
- Il vole mal et **profite des transports motorisés** pour se déplacer (voiture et bus).

# Numéros utiles



Secours	112		
Police	117	La Main tendue	143
Feu	118	Ligne d'aide aux jeunes	147
Ambulance	144		
Empoisonnements	145		
Rega	1414		

---

Hôpital de Morges		021 804 22 11
Hôpital de St-Loup		021 866 51 11
Médecin au village		021 864 58 62
Administration communale		021 864 40 70
Ajercos - Réseau enfance Cossonay et région		024 557 77 11
Etablissement scolaire primaire Cossonay Veyron-Venoge		021 557 89 39
Etablissement scolaire secondaire Cossonay-Penthalaz		021 557 89 00
Ramoneur, M. Patrice Robert-Grandpierre		021 866 12 90
Agence d'assurances sociales, Cossonay		021 804 98 70
Caisse cantonale de chômage, Morges		021 557 92 91
Centre de biométrie, passeports		0800 01 1291
Etat-civil		021 557 07 07
Garde forestier		079 353 31 24
Garde pêche	079 237 42 70	021 557 44 94
Garde faune	079 237 42 59	021 557 86 16
Inspecteur forestier		079 704 29 31
Justice de paix, Morges		021 557 94 00
Registre foncier, Tolochenaz		021 557 91 40
Office d'impôt des districts de Nyon et Morges		022 557 50 00
Poste de gendarmerie de Cossonay		021 557 82 21
Préfecture de Morges		021 557 91 25

Sous réserve de modifications.